



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Mesures économiques pour lutter contre la crise

Question au Gouvernement n° 3051

Texte de la question

#### MESURES ÉCONOMIQUES POUR LUTTER CONTRE LA CRISE

**M. le président.** La parole est à Mme Véronique Louwagie.

**Mme Véronique Louwagie.** Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Au premier trimestre 2020, la France a connu une récession pire que celle subie par les autres pays européens. Avec une baisse du produit intérieur brut – PIB – de 5,8 % en un trimestre, notre pays est frappé encore plus fort que l'Espagne ou l'Italie.

**M. Fabien Di Filippo.** C'est vrai !

**Mme Véronique Louwagie.** Nous sommes confrontés à une gigantesque crise économique, qui pourrait entraîner une chute du PIB de 11 % en 2020, alors même que notre situation était déjà très fragile. L'enjeu de la relance est donc énorme. Il ne faut pas se manquer.

Le Gouvernement a annoncé une myriade de plans sectoriels de relance. C'est très bien, même s'il est parfois difficile de suivre. J'ai également beaucoup de mal à suivre la majorité, qui, un jour, affirme qu'il faut baisser les impôts, et, un autre, a l'air de considérer que les taxes sont la solution à tous nos problèmes, ou qu'il serait bon de forcer les Français à faire preuve de solidarité. Or la relance ne peut être mise en œuvre sans une ligne claire, précise, limpide. Monsieur le Premier ministre, quelle est votre stratégie en matière d'impôts ?

Par ailleurs, la relance devra permettre de reconstruire une économie compétitive, souveraine et durable. Il faut viser juste et penser collectif. Jouer collectif consiste à associer tous les acteurs concernés.

**M. Damien Abad.** Eh oui ! Elle a raison !

**Mme Véronique Louwagie.** Par exemple, envisagez-vous de laisser l'entreprise négocier en matière de temps de travail, permettant une augmentation des salaires ? Envisagez-vous un soutien de l'État pour l'embauche des jeunes, afin d'éviter le sacrifice d'une génération ? Surtout, décréterez-vous une année blanche fiscale et sociale pour les petites et moyennes entreprises – PME – et les très petites entreprises – TPE –, en transformant les reports de charges fiscales et sociales en annulation ?

La crise inédite que nous traversons nous impose, pour sauver nos emplois et remettre en selle notre économie, d'apporter les bonnes réponses à ces questions. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

**M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances.** Je vous remercie de m'offrir l'occasion de clarifier,

une nouvelle fois, la stratégie économique du Gouvernement face à la crise. J'ai déjà eu l'occasion de détailler notre réponse massive et immédiate, dont il me semble qu'elle a été saluée par les entrepreneurs eux-mêmes, petits commerçants ou grands chefs d'entreprise.

Je maintiens qu'il est indispensable de prévoir des dispositifs sectoriels pour soutenir l'aéronautique ainsi que l'automobile, et, plus généralement, les secteurs les plus durement touchés.

**Mme Brigitte Kuster.** Le tourisme !

**M. Bruno Le Maire, ministre** . Je suis convaincu que vous aurez à cœur de voter le troisième projet de loi de finances rectificative,...

**M. Thibault Bazin.** Voyons d'abord ce qu'il contient !

**M. Bruno Le Maire, ministre** . ...qui permettra d'apporter aux secteurs concernés – y compris au tourisme, madame Kuster – le soutien nécessaire.

Puis viendra le temps, au mois de septembre,...

**M. Fabien Di Filippo.** Au moment du remaniement ministériel ?

**M. Bruno Le Maire, ministre** . ...de définir la stratégie de relance nationale sur plusieurs années. Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer, et comme le souhaitent le Premier ministre et le Président de la République, nous consulterons tous les groupes politiques. Chacun pourra apporter ses propositions.

**M. Patrick Hetzel.** Ce qui signifie qu'ils vont adopter quelques amendements.

**M. Bruno Le Maire, ministre** . La stratégie du Gouvernement, elle, tient en trois mots d'ordre. Le premier est de mener une politique de l'offre : c'est elle qui marche et crée les emplois ; c'est elle qui permet d'innover et d'assurer une relance verte ; c'est elle qui a donné des résultats pendant les trois premières années du quinquennat, et il n'y a aucune raison d'abandonner une politique ayant donné de bons résultats pour la France.

Il s'agit ensuite de soutenir les salariés. La ministre du travail, Muriel Pénicaud, apportera toutes les précisions nécessaires concernant notamment le soutien aux jeunes sur le point d'entrer sur le marché du travail – ils sont notre première préoccupation.

Troisième mot d'ordre, enfin : la coordination européenne. Grâce à l'accord conclu entre le président de la République et la chancelière allemande, nous disposons aujourd'hui de 1 300 milliards d'euros pour moderniser notre économie et passer ce cap difficile. Nous saurons, je crois, faire bon usage de cet argent européen.

Politique de l'offre, soutien aux salariés, coordination européenne : voilà ce qui nous permettra de sortir plus forte de cette crise économique.

**M. le président.** La parole est à Mme Véronique Louwagie.

**Mme Véronique Louwagie.** Monsieur le ministre, vous n'avez pas répondu à toutes mes questions, notamment à celles qui concernaient l'impôt. Le groupe Les Républicains a présenté aujourd'hui son propre plan de relance ;...

**M. Fabien Di Filippo.** Il est excellent !

**Mme Véronique Louwagie.** ...je vous en rappelle la devise : libérer l'entreprise, avec zéro impôt supplémentaire et zéro contrainte supplémentaire. J'espère que vous le prendrez en considération.

*(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

## Données clés

**Auteur** : [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription** : Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3051

**Rubrique** : Politique économique

**Ministère interrogé** : Économie et finances

**Ministère attributaire** : Économie et finances

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)